



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire
et Initiation à la Nouvelle Citoyenneté

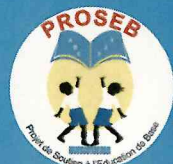
Secrétariat Général
Direction des Programmes scolaires
et Matériel didactique

Guide Pédagogique G l o b a l



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire
et Initiation à la Nouvelle Citoyenneté

Secrétariat Général
Direction des Programmes scolaires
et Matériel didactique



Novembre 2016

Guide Pédagogique G l o b a l

Novembre 2016

EQUIPES DE REDACTEURS, DE RELECTURE ET DE DERNIERES MISES A JOUR

Ce Guide a été rédigé en 2014 par les experts de :

La Direction des Programmes Scolaires et Matériel Didactique

Anne-Marie NZUMBA NTEBA LUEFU
Don Gaston MASILA MAMONA MBWA
Thérèse MAMPUYA AVILA BOONGO
Christine KIMANGA YOKA
Emmanuel KIZUNDA NDONGALA
Polydor MUTANDA ILUNGA
Crispin MAKAYA MAKABI
Micheline KOMBE KEKA

L'Inspection Générale de l'Enseignement

Edgar BAL MAYEL MURBAL
Régine KABEDI NTUMBA TSHIBANGU
Jean TAPENDE ODIKO

L'Inspection Principale Provinciale/Kinshasa-Est

Sébastien LUSANGA LEMBA

L'Université de Kinshasa/Centre de Linguistique Théorique et Appliquée

Fidèle NGOY LEMPEL

Sa relecture a été assurée en 2016 par le Consultant national Alphonse NZANGA NSIOKASA, Professeur à l'Université Nationale Pédagogique (UPN), sous la supervision et la coordination de NLANDU MABULA KINKELA, Directeur-Chef de Service des Programmes Scolaires et Matériel Didactique, assisté de Claude MBALA et de Thely MUYIKUA DANA, qui en ont effectué les dernières mises à jour.

19. **Livret de Fiches Pédagogiques SESAM/EPSP pour le niveau Primaire**, Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel, Octobre 2011.
20. **Ma semaine des Mathématiques CE2**, Guide Pédagogiques, Nathan, Paris, 2001.
21. **Module de Formation des Enseignant (e)s à l'Approche Genre**, UNESCO, Kinshasa, Juillet 2009.
22. **Module de Formation des Enseignants à l'Education pour la Paix**, UNESCO, DIPROMAD, 2014.
23. **Module de Formation des Enseignants sur l'utilisation du P.N.E.P. et des Manuels scolaires**, Direction des Programmes Scolaires et Matériel Didactique & Service National de la Formation avec l'appui financier du PARSE, Kinshasa, février 2011.
24. **Module de Formation des Enseignants/Educateurs en Genre**, Equité et Prévention du VIH/SIDA par le Développement des compétences Psychosociales, Unicef, Kinshasa, 2004.
25. MWATA M.N. et al ; **Guide Pédagogique**, Grammaire CE1, observer et découvrir la langue française, NATHAN Afrique, 1988.
26. NZUMBA N. L. A.M., **Importance du Guide de Gestion et d'Entretien des Manuels scolaires et du Matériel Didactique**, Kinshasa, Décembre 2010.
27. **Plan Intérimaire de l'Education 2012-2014**, Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel, Juin 2012.
28. **Programme de l'Enseignement Primaire**, Direction des Programmes scolaires et Matériel Didactique, Kinshasa/Gombe, EDIDEPS, 2000.
29. **Projet de Loi-Cadre de l'Enseignement National**, Assemblée Nationale-Sénat, Commission Mixte Paritaire, Session extraordinaire de janvier 2014, Palais du Peuple, Kinshasa/Lingwala, Janvier 2014.
30. **Séminaire de Formation des Gestionnaires Scolaires**. Thème : Gestion d'une Ecole, Module II/A, Kinshasa, Novembre 1998.
31. **Stage de Formation en Français**, 10 jours d'Activités de Lecture et d'écriture, USAID-PAQUED, Kinshasa, Août 2011.
32. **Stratégie de Développement du Sous-Secteur de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel (2010-2016)**, Kinshasa, Mai 2010.
33. UNESCO : **l'Education pour la paix : planifier une réforme des Programmes scolaires**.
34. Unicef, **Guide de l'Educateur** : Education aux compétences psychosociales, Ministère de l'Education National, Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel, Kinshasa, 09 Mars 2000.
35. Xavier R. : **L'APC, qu'est-ce que c'est ?** ; EDICEF, 2006.

Liste des abréviations utilisées	6
Préface.....	7
Introduction	8
I. LE GUIDE DE L'ENSEIGNANT	10
A. Définition.....	10
B. Objectifs du Guide spécifique.....	10
C. Objectifs du Guide Pédagogique Global	10
D. Objectif terminal d'intégration	11
II. LE PROGRAMME SCOLAIRE	12
II.1 Définitions.....	12
II.2 Fondements pédagogiques d'un programme scolaire.....	12
a. La Pédagogie par Objectifs (P.P.O. *)	12
b. Approche par Compétences (APC).....	12
c. Approche par situations (APS)	13
II.3 Différents types d'objectifs du PNP.....	13
a. Finalité de l'Enseignement National	13
b. But de l'Enseignement Primaire.....	14
c. Objectifs généraux des disciplines de l'Enseignement Primaire.....	14
II.4 Importance du programme scolaire.....	14
II.5 Exploitation du programme scolaire	15
II.6 Utilisateurs du programme scolaire.....	16
II.7 Relation entre programme scolaire, manuel de l'élève et guide pédagogique global	17
III. LE MANUEL DE L'ELEVE	18
III.1 Définition.....	18
III.2 Structure d'un manuel de l'élève	18
III.3 Importance du manuel de l'élève.....	18
III.4 Utilisateurs du manuel de l'élève	19
III.5 Exploitation du manuel de l'élève	19
III.6 Importance du Guide Pédagogique Global par rapport au manuel de l'élève.....	20
III.7 Gestion des manuels scolaires	20

BIBLIOGRAPHIE

IV. LE MATERIEL DIDACTIQUE	22
IV.1 Définition	22
Etude de cas	22
IV.2 Définition du matériel didactique	22
IV.3 Importance du matériel didactique.....	22
IV.4 Fabrication du matériel didactique	23
IV.4.1 Conception du matériel didactique.....	23
IV.4.2 Recherche et accumulation des matériaux.....	23
IV.4.3 Techniques de fabrication du matériel didactique	23
a. Technique de calquage	23
b. Technique de pochoir*.....	24
c. Technique de gabarit	24
d. Technique de main levée	24
IV.4.4 Qualités d'un bon matériel didactique	25
IV.4.5 Catégories et types de matériel didactique.....	25
IV.4.6 Ressources exploitables.....	26
IV.4.7 Exploitation du matériel didactique	26
IV.4.8 Utilisation du matériel didactique	26
IV.4.9 Gestion et conservation du matériel didactique.....	27
V. STRATEGIES D'ENSEIGNEMENT	29
V.1 Définitions.....	29
V.2 Eléments d'une stratégie.....	29
V.2.1 Les principes d'enseignement	29
V.2.2 Les méthodes d'enseignement.....	30
V.2.2.1 Clarification des valeurs.....	31
V.2.2.2 Résolution des problèmes.....	31
V.2.2.3 Méthode transductive*	31
V.2.2.4 Méthode inducto-déductive.....	31
V.2.2.5 La méthode interrogative	32
V.2.2.6 La méthode intuitive	32
V.2.2.7 La méthode de centres d'intérêts.....	32
V.2.2.8 La méthode globale	32
V.2.2.9 Les Méthodes Actives et Participatives (MAP).....	33
V.2.3 Les procédés d'enseignement.....	33
V.2.4 Les modes d'enseignement	33
V.2.5 Les formes d'enseignement.....	33
V.2.6 Les styles d'enseignement.....	33

1. **A NOUS L'ECOLE**, FRANÇAIS 6ème Année Primaire, Guide du Maître, Afrique Editions, Kinshasa, 2004.
2. **A NOUS L'ECOLE**, MATHEMATIQUE 6ème Année Primaire, Guide du Maître, Afrique Editions, Kinshasa, 2004.
3. **Apprenons les mathématiques**, 3ème année primaire, Guide du maître, Centre de Recherches Pédagogiques, Kinshasa, 2006.
4. BABUDAA M. : **A LA FONTAINE**, Français 1ère année Primaire, Guide Pédagogique, Centre de Recherches Pédagogiques, Kinshasa, 2004.
5. BODIGO P., **Méthodes Actives et Participatives**, Déroulement, Guide de l'Enseignant ou du Formateur, Médias Paul, 2010.
6. **Fabrication et utilisation du Matériel Didactique à l'Ecole Primaire**, Module de Formation des Enseignants du primaire, Inspection Générale de l'EPSP/SERNAFOR, Kinshasa, Décembre 2012.
7. **Gestion Pédagogique dans la Pratique de classe**, Inspection Générale de l'EPSP/SERNAFOR, Kinshasa, Décembre 2012.
8. **Gestion Pédagogique dans la Pratique de classe**, IGE/SERNAFOR, Module, Kinshasa, 15/02/2013.
9. **Guide d'exploitation Pédagogique des planches**, CTT éditeur, France, s.d.
10. **Guide de Gestion et d'entretien des manuels scolaires et du matériel didactique**, PARSE, Kinshasa, août 2010.
11. **Guide de l'Enseignant (e) pour l'Education au genre**, UNESCO, Kinshasa, Juillet 2009.
12. **Guide de l'Enseignant (e) pour la Lecture/Ecriture au degré élémentaire**, 1ère et 2ème années, Kinshasa, Mars 2013.
13. **Guide de l'Enseignant (e) pour la lecture et l'écriture**, Degré Terminal, 5ème et 6ème années, Kinshasa, s.d.
14. **Guide de l'Enseignant (e)/Education (trice) en Genre**, Equité et Prévention du VIH/SIDA par le Développement des compétences Psycho sociales, UNICEF, Kinshasa, mars 2004.
15. **Guide Pédagogique de l'Enseignement/Educateur en Education pour la Paix**, UNESCO. s.d.
16. KABEDI R., et al. **Manuel de Pédagogie Active et Participative pour l'innovation de la pratique pédagogique**, Kinshasa, Janvier 2013.
17. **L'apprentissage par la Découverte et la collaboration**, Guide pour Enseignants, Kinshasa, 2006.
18. **Les méthodes Actives et Participatives**, Module de formation des enseignants du Primaire, Inspection Générale de l'EPSP/SERNAFOR primaire en collaboration avec la **VVOB**, Kinshasa/Décembre 2012.

Gabarit	: modèle en grandeur réelle ou « patron ».
Grille d'évaluation	: échelle d'appréciation des productions des élèves.
Indicateur	: éléments pertinents qui permettent à un enseignant d'accorder avec objectivité une cote
Indice	: élément de preuve.
Méthode transductive	: méthode qui s'appuie sur la connaissance d'un fait particulier pour comprendre un autre fait particulier.
PPO	: pédagogie par objectifs.
Technique de pochoir	: une façon de faire qui consiste à obtenir un vide en forme d'un objet déterminé afin de le reproduire.
Thème transversal	: une idée force qui peut être exploitée à travers plusieurs branches d'enseignement.
Transdisciplinaire	: relatif à plusieurs disciplines d'enseignement.
Vernissage	: procédure qui consiste à étendre une couche de vernis à bois de manière à orner ou protéger un objet.
Vivarium	: cage vitrée dans laquelle on conserve de petits animaux vivants en reconstituant leur milieu naturel.

V.3 Quelques techniques d'enseignement	35
V.3.1 La discussion guidée ou dirigée.....	35
V.3.2 Le brainstorming (remue-méninges ou tempête/assaut de cerveau ou recherche collective d'idées)	35
V.3.3 L'étude de cas	35
V.3.4 Les activités ludiques.....	36
a. Jeu de rôles.....	36
b. Le jeu de cartes	36
V.3.5 Le monitorat et l'aide mutuelle.....	36
V.3.6 Le travail de groupe	37

VI. INTEGRATION DES THEMES TRANSVERSAUX ET DES COMPETENCES DE VIE COURANTE DANS LES BRANCHES D'ACCUEIL

D'ACCUEIL	39
VI.1 Définitions	39
VI.2 Objectifs de l'intégration des thèmes transversaux et des compétences de vie courante dans les branches d'accueil	40
VI.3 Exploitation et utilisation des thèmes transversaux et des compétences de vie courante	41

VII. EVALUATION PEDAGOGIQUE

VII.1 Définitions.....	42
VII.2 Importance de l'évaluation pédagogique.....	42
VII.3 Types et formes d'évaluation.....	42
VII.4 Grille d'évaluation	44
VII.5 Moyens d'évaluation pédagogique.....	44
a. Définition	44
b. Quelques moyens d'évaluation pédagogique.....	44
c. Régulation.....	45

Conclusion	46
Glossaire.....	47
Bibliographie	49
Equipes de rédacteurs, de relecture et de dernières mises à jour	51

Liste des abréviations utilisées

APC : Approche par compétences
APS : Approche par situations
CB : Compétence de base
CNS : Conférence Nationale Souveraine
CVC : Compétence de vie courante
DIPROMAD : Direction des Programmes Scolaires et Matériel Didactique
ECM : Education Civique et Morale
EPSP : Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel
MAP : Méthodes actives et participatives
MINEPS-INC : Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Initiation à la Nouvelle Citoyenneté
ODD : Objectifs de Développement Durable
OTI : Objectif terminal d'intégration
OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement
PARSE : Projet d'Appui au Redressement du Secteur de l'Education
PIE : Plan Intérimaire de l'Education
PNP : Programme National de l'Enseignement Primaire
PPO : Pédagogie par objectifs
PROSEB : Projet de Soutien à l'Education de Base
RDC : République Démocratique du Congo
SERNAFOR : Service National de Formation
UPN : Université Pédagogique Nationale
VIH/SIDA : Virus de l'immunodéficience humaine / Syndrome d'immunodéficience acquise

GLOSSAIRE

Les mots repris dans ce glossaire sont définis en situation de classe.

<i>Abaque</i>	: boulier compteur composé de tiges verticales sur lesquelles coulisent des boules pour effectuer des opérations arithmétiques.
<i>Alcoolisation</i>	: injection d'alcool ou immersion dans l'alcool en vue de la conservation d'un corps dans son état original.
<i>Alphanumérique</i>	: qui utilise des caractères alphabétiques, numériques et des symboles.
<i>APC</i>	: Approche Par Compétences
<i>APS</i>	: Approche Par Situations
<i>Aquarium</i>	: réservoir vitré que l'on remplit d'eau et dans lequel l'on installe des espèces aquatiques notamment des poissons.
<i>Calquage</i>	: technique de reproduction de dessins par transparence.
<i>Compétence</i>	: capacité de mobiliser un ensemble de ressources pour faire face avec pertinence et efficacité à une famille de situations.
<i>Consigne</i>	: indication donnée à l'élève pour lui permettre de réaliser une tâche, un travail.
<i>Critère</i>	: conditions à remplir dans une évaluation objective
<i>CVC</i>	: compétence de vie courante.
<i>Désoxygénation</i>	: le fait d'enlever tout ou partie de l'oxygène d'un mélange.
<i>Empaillage</i>	: opération qui consiste à remplir de paille la peau d'un animal mort pour conserver et lui donner l'apparence de vie.
<i>Evaluation critériée</i>	: évaluation basée sur les critères.

Nonobstant l'existence des Guides de l'enseignant spécifiques à chaque manuel, le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Initiation à la Nouvelle Citoyenneté a estimé utile de mettre à la disposition des enseignants et de leurs encadreurs le Guide Pédagogique Global.

Le Guide Pédagogique Global se présente à certains égards comme un document de travail complémentaire aux manuels scolaires. Il est pareil aux textes commentés et annotés. Il ne se substitue pas au Guide spécifique de l'enseignant. Son originalité et son mérite résultent de son caractère interdisciplinaire dans ce sens qu'il n'est lié à aucun manuel d'une branche donnée. Bien plus, il insiste sur l'intégration des thèmes transversaux et des Compétences de Vie Courante (CVC) dans les activités didactiques au quotidien, de même il s'accommode à l'approche par compétences (APC).

De nos jours, notre Système éducatif national se trouve à la croisée de chemins : la tradition séculaire d'une part, et la modernité innovante d'autre part. Le défi majeur de l'heure est celui de l'amélioration de la qualité et de la pertinence de l'enseignement et des apprentissages face aux enjeux des objectifs du millénaire pour le développement (OMD), relayés par les ODD, spécialement dans leur cible 4. Dans ce contexte, notre Enseignement National se veut compétitif pour orienter la RDC vers le statut de pays émergent. C'est dans cette optique que le Ministère de l'EPS-INC a entrepris une série de réformes mises en œuvre par le PIE qui opérationnalise la Stratégie de développement du Sous-Secteur de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel (2010-2016). La Stratégie sectorielle de l'Education et de la Formation 2016-2025, adoptée par le Gouvernement de la République en décembre 2015, fait de l'amélioration de la qualité et de la pertinence de l'enseignement l'un de ses préoccupations majeures. La dotation de toutes les écoles primaires du pays des supports pédagogiques adéquats rentre dans ce cadre.

Le présent Guide Pédagogique Global que le Ministère a le bonheur de mettre à la disposition des enseignants et de leurs encadreurs est l'un des supports pédagogiques importants, en ce qu'il accompagne les lots de manuels scolaires distribués.

Il a l'avantage de permettre à l'enseignant d'exploiter et d'utiliser avec efficacité n'importe quel manuel scolaire. Il donne aussi des orientations relatives aux objectifs, contenus-matières et indications méthodologiques du programme. Il est d'actualité pédagogique du fait qu'il permet à l'enseignant d'intégrer les thèmes transversaux et les compétences de vie courante (CVC) dans les pratiques de classe, et lui facilite également l'exploitation et l'utilisation du matériel didactique.

Le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Initiation à la Nouvelle Citoyenneté témoigne sa gratitude envers tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce document pédagogique, particulièrement le Projet de Soutien à l'Education de Base, PROSEB en sigle.

Que les experts nationaux qui se sont dévoués pour l'aboutissement heureux de la conception et l'élaboration de ce Guide trouvent, eux aussi, ici exprimée, la reconnaissance du Ministère. Par ailleurs, les milieux éducatifs sont invités à en faire une fructueuse exploitation pour l'amélioration des activités de l'enseignement / apprentissage dans nos écoles.

Le Ministre de l'Enseignement Primaire, Secondaire
et Initiation à la Nouvelle Citoyenneté
Maker MWANGU FAMBA

Dans son souci permanent de relever le niveau de notre enseignement/apprentissage, le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Initiation à la Nouvelle Citoyenneté (MINEPS-INC), distribue régulièrement des manuels scolaires des branches figurant dans le Programme National de l'Enseignement Primaire. Dans l'ensemble, chaque manuel de l'élève est accompagné du Guide de l'enseignant.

Cette exigence est par ailleurs l'une des plus importantes pour qu'un manuel scolaire soit utilisé efficacement. Elle justifie, notamment, la production de ce guide qui permettra à l'enseignant d'exploiter correctement le manuel de l'élève.

Le Guide de l'enseignant comprend invariablement des objectifs, subdivisions, sections, chapitres, thèmes et matières ainsi que des séquences d'apprentissage. Il contient également un solutionnaire ou un corrigé des exercices contenus dans le manuel de l'élève. On y trouve en outre, les indications méthodologiques relatives à son utilisation ainsi qu'un sommaire, une introduction, une présentation, un avant-propos ou une préface.

Le présent Guide Pédagogique Global ne remplace pas le Guide pédagogique spécifique à chaque manuel de l'élève. Il est de portée générale. Il permet à l'enseignant de se servir correctement et aisément de n'importe quel manuel scolaire à sa disposition. Il donne des orientations sur l'utilisation des manuels scolaires. En outre, le Guide Pédagogique Global aide l'enseignant, non seulement à utiliser de manière rationnelle d'autres supports pédagogiques (le programme national, le matériel didactique, ...), les méthodes et techniques actives, participatives et innovantes, mais aussi à prendre en compte l'intégration des thèmes transversaux* et des compétences de vie courante (CVC*) dans les branches d'accueil, sans oublier les moyens d'évaluation. Dans la version actuelle du document, trois fonctions essentielles de l'enseignant ont été prises en compte : la préparation des leçons, la conduite du processus d'enseignement/apprentissage et l'évaluation des acquis des élèves. Deux autres fonctions de

c. Régulation

Un processus éducatif présente 4 étapes essentielles qui sont :

- la planification (programmation) ;
- l'action ;
- l'évaluation ;
- la régulation.

La régulation est une grande étape pendant laquelle on est appelé à traiter et à revoir tout le processus, de la planification à l'évaluation, afin d'y pallier les insuffisances ou améliorer une des étapes.

VII.4 Grille d'évaluation

Une grille d'évaluation* est une échelle d'appréciation des productions des élèves sous une forme alphanumérique*.

Exemple d'une grille de correction des problèmes en maths :

N°	Critères	Pondération		Observation
		Points obtenus	Maximum	
01	Interprétation correcte de l'énoncé			
02	Utilisation correcte des outils mathématiques			
03	Cohérence dans la réponse			
04	Soins			
05	Programme			
06	Atteinte des objectifs			

VII.5 Moyens d'évaluation pédagogique

a. Définition

Les moyens d'évaluation pédagogique sont un ensemble d'outils pédagogiques utilisés pour contrôler les acquis des élèves.

b. Quelques moyens d'évaluation pédagogique

- Les examens, les devoirs ;
- Les exercices écrits, oraux, les interrogations ;
- Les tests d'aptitude, d'intelligence ;
- Les questions ouvertes, fermées, orales ;
- Les techniques directes, questionnaires, observations ;
- L'entretien ;
- L'interview ;
- Le travail individuel ;
- Le travail de groupe, en duos, en équipes.

l'enseignant seront prises en compte dans une prochaine édition du document : il s'agit de la prévision des matières (planification des apprentissages) et des activités de la remédiation.

Ainsi conçu, le Guide Pédagogique Global présente la structure suivante :

1. Table des matières
2. Textes introductifs
3. Objectifs
4. Importance du Guide Pédagogique Global
5. Programme
6. Manuel scolaire
7. Matériel didactique
8. Stratégies d'enseignement
9. Evaluation
10. Régulation
11. Conclusion générale
12. Annexes

N.B. : L'astérisque marquant un mot ou un sigle renvoie celui-ci au glossaire en fin du guide.

Equipe de rédacteurs

I. LE GUIDE DE L'ENSEIGNANT

A. Définition

Le guide de l'enseignant est un complément au manuel de l'élève. C'est un outil d'autoformation qui permet à l'enseignant de tenir à jour ses connaissances et lui suggère une démarche quant à la manière de conduire ses leçons. Il est aussi un support pédagogique que l'enseignant utilise soit de façon individuelle dans son travail quotidien, soit à l'occasion des sessions de recyclage collectif. Il lui évite des erreurs, tâtonnements et perte de temps. Il existe deux sortes de guide : le guide spécifique et le guide pédagogique global.

B. Objectifs du Guide spécifique

- Orienter le maître dans l'exploitation et l'utilisation rationnelle du manuel de l'élève ;
- Donner des indications méthodologiques afin d'aider l'enseignant dans ses activités ;
- Apporter à l'enseignant des solutions aux exercices et situations contenus dans le manuel de l'élève ;
- Donner des indications et des conseils quant à la préparation des leçons, à leur déroulement et à leur prolongement (activités complémentaires) ;
- Fournir le mode d'emploi du manuel de l'élève et d'utilisation du matériel didactique pour concrétiser ses enseignements.

C. Objectifs du Guide Pédagogique Global

Permettre à l'enseignant de (d') :

- se servir correctement de n'importe quel manuel scolaire à sa disposition ;
- utiliser de manière efficace d'autres supports pédagogiques dont le programme national, le matériel didactique, le support graphique et audio-visuel ... ;
- prendre en compte l'intégration des thèmes transversaux et des compétences de vie courante (CVC) ;
- utiliser correctement les moyens d'évaluation ;
- pallier à la carence du guide spécifique.

- **Evaluation sommative** : intervient au terme d'une période, d'un trimestre, d'une année ou d'un cycle. Elle est une sorte de bilan général de l'élève.
- **Evaluation certificative** : intervient en fin du parcours d'apprentissage, à la fin d'une année ou d'un cycle. Elle certifie que l'élève a acquis les compétences annoncées dans le programme suivi.
- **Evaluation normative** : se réfère à une règle générale et permet le classement des élèves et une sélection en fonction d'un rang obtenu.

Pour obtenir les informations sur ce que l'élève sait réellement, on utilisera l'évaluation sommative *critériée**. L'enseignant doit fixer les critères en fonction des objectifs d'enseignement avant de mettre sur pied l'évaluation.

Un critère est un repère qui détermine la qualité que l'on attend de la production de l'élève. C'est à partir de l'ensemble de critères qu'on attribue la note. Les critères sont généralement précisés par des indicateurs*.

Les indicateurs sont les indices* qui permettent de corriger la production de l'élève de manière objective.

Les critères d'évaluation communément utilisés sont :

1°) En français ou en langue congolaise :

Evaluer une production écrite revient à déterminer :

- sa pertinence
- sa cohérence
- la correction de la langue
- son originalité

2°) En mathématiques :

Lorsqu'il s'agit de la résolution des problèmes, on procède par :

- l'interprétation correcte de l'énoncé
- l'utilisation correcte des outils mathématiques
- la cohérence de la réponse

VII. EVALUATION PEDAGOGIQUE

VII.1 Définitions

- Evaluer signifie donner de la valeur, comparer, apprécier par rapport à une unité de mesure, à un modèle, à un échantillon, à une planification.
- L'évaluation est un processus qui consiste à recueillir un ensemble d'informations suffisamment pertinentes, valides et fiables et à examiner le degré d'adéquation entre cet ensemble de critères adéquats par rapport aux objectifs fixés au départ ou en cours de route pour finalement prendre une décision judicieuse.
- L'évaluation pédagogique consiste à déterminer dans quelle mesure des objectifs éducatifs fixés (de savoir, de savoir-être, de savoir-faire) sont atteints par l'élève.

VII.2 Importance de l'évaluation pédagogique

L'évaluation pédagogique détermine, à un moment donné, dans quelle mesure les objectifs éducatifs sont atteints par l'apprenant ; les comportements sont transformés et les compétences installées.

Les moyens d'évaluation pédagogique permettent à l'enseignant d'obtenir le feedback de son enseignement. Grâce à eux, l'enseignant se rend compte de lacunes ou de faiblesses des élèves et de leur niveau réel des connaissances acquises.

Ils permettent à l'enseignant de repenser ses méthodes et techniques lorsqu'il constate que les élèves éprouvent encore des difficultés

VII.3 Types et formes d'évaluation

Il existe divers types et formes d'évaluation :

- **Evaluation diagnostique** : c'est le contrôle des pré-requis, elle se pratique au début de la leçon ; la question est de savoir ce que l'élève connaît déjà sur le sujet ou le thème à aborder. Elle est dite *prédictive* ou *pronostique* quand elle se fait avant une formation, l'objectif étant de s'assurer des chances de réussite de l'élève.
- **Evaluation formative** : est celle qui intervient au cours de la leçon, elle informe l'élève et l'enseignant sur la situation de l'apprentissage à un moment donné.

D. Objectif terminal d'intégration

En situation de classe, l'enseignant sera capable de (d') :

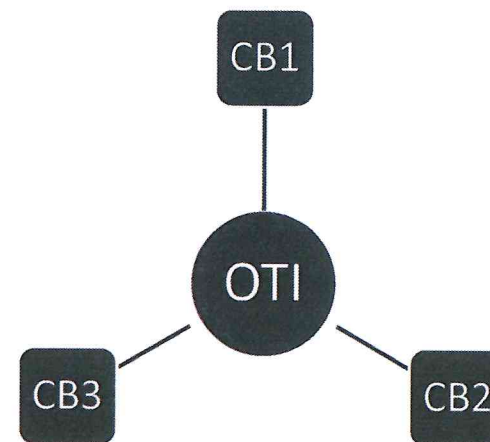
- exploiter correctement le Guide Pédagogique Global ;
- utiliser adéquatement des supports pédagogiques ;
- évaluer l'atteinte des objectifs pédagogiques conformément aux outils et aux indications méthodologiques à sa disposition.

CB1. Dans la préparation des leçons, l'enseignant exploitera toutes les ressources et supports nécessaires à l'atteinte de ses objectifs pédagogiques.

CB2. Dans la situation de classe, l'enseignant animera ses leçons en utilisant les méthodes actives et participatives conduisant l'apprenant à construire progressivement son savoir.

CB3. Dans la situation de l'enseignement/apprentissage, l'enseignant évaluera correctement les productions des élèves en recourant à l'approche de l'intégration du savoir par l'élève.

Schématiquement, l'OTI se présente comme suit :



CB1. En situation de classe et en rapport avec la préparation des leçons, l'enseignant sera capable de se servir rationnellement du programme, du guide pédagogique global, de manuels scolaires, du matériel didactique, en tenant compte de thèmes transversaux et de compétences de vie courante (CVC) tout en se référant aux principes de la pédagogie active.

II. LE PROGRAMME SCOLAIRE

II.1 Définitions

Le programme scolaire est une description détaillée d'un cours. Exemple : programme de mathématique à l'école primaire. (Larousse)

Le programme est un ensemble de matières enseignées ou de ce qui fait l'objet d'études dans un cycle scolaire ou pour un examen. (Dicos Encarta)

Exemple : Programme de la classe de 6ème

Le programme scolaire est l'ensemble des matières enseignées dans une classe donnée ou à un niveau déterminé. Il est une structure qui contient d'une part, la politique éducative à suivre, ce qui se traduit essentiellement par l'énoncé de finalités, des objectifs institutionnels et des bénéficiaires de l'éducation, d'autre part, la liste des objectifs, des contenus, des méthodes, des moyens d'évaluation et des ressources (techniques, matériels, gestion du temps). (J.M. DEKETELE)

A ces définitions classiques du programme scolaire s'ajoute la conception des recherches récentes qui le considère comme un ensemble d'objectifs visant le développement des compétences chez l'apprenant.

II.2 Fondements pédagogiques d'un programme scolaire

Chaque programme scolaire s'appuie sur une approche pédagogique donnée, entre autres :

a. La Pédagogie par Objectifs (P.P.O.*)

Est celle qui est basée sur une entrée par les objectifs contrairement à l'entrée ancienne par les contenus ou par la matière.

Actuellement, les programmes tendent vers d'autres approches telles que APC*, APS*...

b. Approche par Compétences (APC)

L'approche par compétences est une approche pédagogique qui met l'accent particulier sur les résultats des savoirs que l'on transmet aux élèves. Elle privilégie les performances que manifesterait l'élève au terme d'une séquence d'apprentissage et que l'on nommerait compétences (manuel de pédagogie active et participative pour l'innovation de la pratique pédagogique pg.57, 2013).

L'approche par compétences est une approche naturelle et pragmatique

VI.3 Exploitation et utilisation des thèmes transversaux et des compétences de vie courante

Quelques orientations

Dans la préparation *détaillée* des leçons, l'enseignant veillera à prévoir l'insertion des thèmes transversaux (points d'insertion ou opportunité d'exploitation et utilisation). *Par exemple*, le thème de genre et équité pourrait être exploité dans des branches d'accueil comme : travail manuel, dessin, ECM, français, langues congolaises, éducation physique et sports etc.

- Travail manuel : distribution équitable de tâches entre garçons et filles.
- Dessin : représentation non stéréotypée ni biaisée ni caricaturale des hommes ou des femmes.
- ECM : un accent sera mis sur la lutte contre les antivaleurs (violence faite aux filles et aux femmes).
- Français et Langues congolaises : un texte sur l'égalité de chances d'accès à l'éducation pour tous, filles et garçons.
- Education physique et sports : les mêmes exercices doivent être indistinctement donnés aux filles et aux garçons.

Concernant l'exploitation et l'utilisation des compétences de vie courante (CVC), il est recommandé à l'enseignant d'indiquer dans sa fiche de préparation, la(les) compétence(s) de vie courante à exploiter au cours de sa leçon. Il choisira le meilleur moment et les techniques appropriées pour le faire.

Exemples :

- Pour la Compétence de Vie Courante (CVC) : « Respect de l'environnement et du bien commun », l'enseignant pourrait faire dessiner des pictogrammes ou des affiches : défense de fumer, respecter la pelouse, défense d'uriner ici, défense de jeter les déchets ici...
- Pour la CVC « Esprit de bien être en adoptant un style de vie approprié » : par une saynète, faire passer le message du méfait de la cigarette et de l'alcool sur la santé du consommateur ;
- Pour la CVC « Capacité de communiquer » : organiser les dialogues, cercle de communication, jeu de rôle pour permettre aux élèves de s'exprimer à l'oral.

C.B. 3. *En situation de classe et en rapport avec le contrôle des acquis des élèves, l'enseignant sera capable d'évaluer leurs productions conformément à la grille proposée dans le guide pédagogique global.*

6 Thématiques	17 Référentiels de compétences
1. Santé-Hygiène-Nutrition	1. Protéger sa santé 2. Appliquer les mesures d'hygiène 3. Appliquer les notions fondamentales en santé de la reproduction 4. Appliquer les règles d'une alimentation équilibrée et diversifiée 5. Éviter l'alcool, le tabac et les drogues
2. Education sociale, Equité du genre et Droits de l'enfant	6. Savoir vivre en société 7. Promouvoir les principes de l'équité du genre 8. Prévenir la violence à l'école 9. Prévenir les violences sexuelles 10. Promouvoir les droits de l'enfant
3. Education environnementale	11. Protéger son environnement
4. Culture de la paix, Droits humains et Démocratie	12. Promouvoir la culture de la paix 13. Promouvoir les droits humains 14. Promouvoir les valeurs et les principes d'une société démocratique
5. Connaissances instrumentales de base et Education aux médias	15. Savoir lire, écrire et calculer 16. Savoir utiliser les nouvelles technologies de base de l'information et de la communication
6. Sécurité routière	17. Respecter le code la route

VI.2 Objectifs de l'intégration des thèmes transversaux et des compétences de vie courante dans les branches d'accueil

L'intégration des thèmes transversaux et des compétences de vie courante dans les branches d'accueil vise à doter les élèves d'aptitudes qui les rendent capables de :

- s'adapter à toutes les situations de la vie ;
- développer les compétences utiles à leur intégration dans la société ;
- faire des élèves des acteurs de paix dans une société marquée par les divisions et la violence ;
- juguler les obstacles dressés sur la voie du développement socio-économique.

lorsqu'il s'agit de répondre à un certain nombre de problèmes de vie. Elle implique l'acquisition des compétences transversales susceptibles de donner plus de sens et d'efficacité aux savoirs acquis à l'école et une autonomie dans l'acquisition des savoirs futurs (*guide d'exploitation pédagogique des planches pg 6-7, éd.CTT s.d.*)

Une compétence* est un aboutissement du traitement achevé et réussi des situations d'une même famille par une personne ou un collectif de personnes.

C'est aussi une mobilisation des ressources (savoir, savoir-faire, savoir-être) pour la résolution des situations de vie courante.

c. Approche par situations (APS)

L'approche par situations est celle qui est fondée sur le principe selon lequel une personne se construit, s'adapte et se développe en situations. C'est celle dont la situation est fondamentale pour le développement des compétences.

Une situation est un ensemble plus ou moins complexe et plus ou moins organisé des circonstances et des ressources qui permettent à la personne de réaliser des tâches en vue d'atteindre un but qu'elle s'est assignée.

Ces différentes approches sont complémentaires et non contradictoires

II.3 Différents types d'objectifs du PNP

Dans le programme national de l'enseignement de la RDC, les différents objectifs évoqués sont : les finalités, les buts, les objectifs généraux, les objectifs intermédiaires et spécifiques.

a. Finalité de l'Enseignement National

En République Démocratique du Congo, l'Enseignement National a pour finalité la formation harmonieuse de l'homme congolais, citoyen responsable, utile à lui-même et à la société, capable de promouvoir le développement du pays et la culture nationale.

Selon la Loi-Cadre de l'Enseignement National de février 2014 en son article 2, la finalité de l'Enseignement National est de créer les conditions nécessaires à :

- L'accès à l'éducation scolaire par tous et pour tous ;
- La formation des élites pour un développement harmonieux et durable ;
- L'éradication de l'analphabétisme.

L'école doit donc former des citoyens producteurs, créatifs, cultivés, consciencieux, libres et responsables, ouverts aux valeurs sociales, culturelles et esthétiques, spirituelles et républicaines (Charte de l'éducation, CNS, 1992)

b. But de l'Enseignement Primaire

L'Enseignement Primaire a pour but de préparer l'élève à la vie, lui donner le premier niveau de formation générale, physique, civique, morale, intellectuelle et sociale.

L'enseignement primaire doit notamment préparer l'élève à :

- a) s'intégrer utilement dans la société ;
- b) poursuivre des études ultérieures.

Ainsi en fin du cycle primaire, l'élève sera capable d'acquérir :

1. l'instruction fondamentale :
 - écrire, lire et calculer ;
 - comprendre et s'exprimer à l'écrit ou à l'oral en langue congolaise et en langue française ;
2. des comportements et attitudes qui traduisent un éveil développé des facultés intellectuelles, morales, sociales et physiques.

c. Objectifs généraux des disciplines de l'Enseignement Primaire

À l'issue de l'Enseignement Primaire, l'élève aura à acquérir des connaissances et à développer les compétences propres à chacune des disciplines suivantes : langues congolaises, français, lecture / écriture, mathématiques, éducation civique et morale, éducation pour la santé et l'environnement, étude du milieu, histoire, géographie, sciences naturelles, dessin, chant / musique, éducation physique et sports, travail manuel et informatique.

*N.B. : Il existe des objectifs intermédiaires pour chaque degré de l'enseignement primaire.
Chaque discipline scolaire a ses objectifs spécifiques.*

II.4 Importance du programme scolaire

Le programme scolaire est important en ce qu'il :

- définit les objectifs selon les approches. Exemple : pédagogie par objectifs (PPO), approche par les compétences (APC) et approche par les situations (APS) ;
- établit l'inventaire des matières et délimite leurs contenus ;
- uniformise les contenus de l'enseignement ;

VI. INTEGRATION DES THEMES TRANSVERSAUX ET DES COMPETENCES DE VIE COURANTE DANS LES BRANCHES D'ACCUEIL

VI.1 Définitions

- a) Intégration des thèmes transversaux* et des CVC : c'est leur prise en compte totale ou partielle dans des branches d'accueil ;
- b) Les thèmes *transversaux* sont des thèmes flexibles pouvant être exploités dans différentes disciplines dites *disciplines d'accueil*. Ce sont des thèmes *transdisciplinaires** et *transculturels*. Ce sont des préoccupations générales de la vie en société.

C'est le cas des thèmes comme *Culture de la paix, Genre et équité, VIH/SIDA, Environnement, et qui peuvent être abordés dans des branches telles que le français, les langues congolaises, l'éducation civique et morale, la lecture...*

- c) Les *compétences de vie courante* aussi appelées *compétences psychosociales*, sont des connaissances et aptitudes que l'enfant doit acquérir et/ou développer pour s'épanouir et participer activement et d'une manière positive à la vie de la communauté.
- d) En 1998, onze (11) compétences de vie courante ont été retenues en tenant compte de la situation de la RDC de cette époque. Il s'agit de compétences transculturelles suivantes :
 1. Capacité de communiquer efficacement
 2. Entretien des relations interpersonnelles de qualité
 3. Clarification des valeurs
 4. Esprit critique et capacité d'actions
 5. Identification et résolution des problèmes
 6. Esprit du bien-être en adoptant un style de vie approprié
 7. Expression et gestion des émotions
 8. Développer la confiance en soi
 9. Esprit de créativité et d'initiative
 10. Respect de l'environnement et du bien commun
 11. Savoir reconnaître et gérer les stress
- e) Actuellement avec l'évolution de la situation, dix-sept (17) autres compétences spécifiques à la RDC sont définies dans le cadre de réformes des programmes de lecture-écriture, mathématiques et compétences courantes en vue de leur intégration dans les différentes disciplines scolaires, à savoir :

4. La répartition par la sélection :
Les élèves sont, par exemple, répartis en sous-groupes en fonction des résultats obtenus à un test ou à un exercice.
5. La structuration progressive :
Les sous-groupes peuvent ne pas être définitifs et varier d'une activité à une autre.

c. L'aménagement de la classe

En groupe, les élèves doivent être placés de manière à ce que chacun puisse voir et entendre tous les autres. Le cercle est le meilleur arrangement.

L'enseignant doit placer les groupes aussi loin les uns des autres dans la mesure où la dimension de la salle de classe le permet afin qu'ils ne soient pas dérangés par les discussions des autres.

d. La gestion du temps

Après avoir établi une planification détaillée, l'enseignant doit estimer la durée du travail de groupe.

e. La répartition des rôles aux élèves

Pour éviter les problèmes de la non-participation et les difficultés dues aux relations interpersonnelles, l'enseignant attribue à quelques membres du groupe des rôles précis.

Exemple de quelques rôles à distribuer :

- Le responsable du matériel ;
- Le facilitateur ;
- Le vérificateur ;
- Le responsable du nettoyage ;
- Le rapporteur.

N.B : Il existe encore bien d'autres techniques :

- la démonstration;
- le cercle de communication;
- l'interview de groupe (focus group);
- les causeries du groupe;
- la causerie face à face;
- la chanson;
- les jeux;
- la leçon débat.

- organise les matières par degrés et par niveaux ;
- propose des indications méthodologiques ;
- prévoit des moyens d'évaluation ;
- suggère des supports pédagogiques ;
- présente la grille horaire.

II.5 Exploitation du programme scolaire

Elle s'effectue au travers de :

- l'exploitation de la grille horaire ;
- l'élaboration des prévisions des matières ;
- l'établissement du rapport entre les objectifs, les contenus-matières et les indications méthodologiques.

Exemple 1 :

Classe : 3ème année primaire

Branche : Mathématiques

S/Branche : Numération

Sujet : Nombres compris entre 0 et 1000

Objectif spécifique :

- Compter les nombres compris entre 0 et 1000 en ordre croissant et décroissant.

Indications méthodologiques :

- La numération porte sur les nombres entiers. Elle va de 0 à 1000.

Exemple 2 :

Classe : 5ème année primaire

Branche : Géographie

Sujet : Les zones climatiques de la RDC

Objectif spécifique :

- Citer et distinguer les zones climatiques de la RDC.

Indications méthodologiques :

- La représentation, la localisation géographique va s'étendre du milieu local vers le monde et se fera concrètement sur les cartes géographiques, le globe terrestre...

Nous disons qu'il existe une relation entre objectif, contenu-matière et indications méthodologiques dans le programme national.

II.6 Utilisateurs du programme scolaire

Les principaux utilisateurs du programme scolaire sont :

1. Les Concepteurs du programme scolaire

Ils le conçoivent, l'expérimentent et procèdent à l'élaboration du module de formation des utilisateurs.

Ils assurent la formation des utilisateurs (inspecteurs, directeurs d'écoles, conseillers d'enseignement et enseignants).

2. Les Inspecteurs et Conseillers d'enseignement

Ils s'assurent de l'utilisation correcte du programme (conformité entre la matière enseignée et le programme, conformité entre les objectifs et la matière enseignée).

Ils assurent la formation continue en rapport avec l'utilisation correcte du programme.

Bref, le programme constitue l'outil de base de l'inspection scolaire.

3. Les Directeurs d'école

Ils encadrent les enseignants pour une utilisation correcte du programme.

Ils supervisent et valident les prévisions des matières.

Ils assurent régulièrement la formation continue des enseignants.

4. Les Enseignants

Ils élaborent les prévisions des matières, exploitent les objectifs, les contenus-matières et les indications méthodologiques.

5. Les conseillers d'orientation

Évaluent le niveau d'adaptabilité des apprentissages par les élèves au programme scolaire en vue de propositions ou avis qui alimenteront le travail des concepteurs. S'en servent pour l'accompagnement psychopédagogique efficace des ceux-ci et pour leur assurer l'équilibre psychologique susceptible de leur offrir des chances de réussite scolaire. Y recourent, par ailleurs, dans le but de mettre à leur disposition des informations relatives à certains aspects du programme (compétences, sections, options et filières d'études, matières, ...) permettant d'orienter leurs choix en adéquation avec les emplois, métiers et professions correspondantes. La manipulation des tests, technique familière au travail des Conseillers d'orientation, exige qu'on fasse aussi recours au programme scolaire.

V.3.6. Le travail de groupe

C'est une technique qui consiste à répartir les élèves d'une classe en sous-groupes pour étudier une situation donnée. Elle permet le développement de bonnes relations entre les élèves et leur prise de position. Pour réussir le travail en groupe, l'enseignant doit veiller à ce que (qu') :

- la taille du groupe permette la participation de chaque élève ;
- chaque élève ait un rôle à jouer au sein du groupe : le facilitateur, le rapporteur, le gestionnaire du temps, l'harmonisateur (en cas de conflits), ... ;
- il varie le plus souvent selon les groupes et les techniques de formation ;
- les élèves ne constituent pas eux-mêmes les groupes de travail sans son instruction ;
- les groupes soient hétérogènes et comportent des élèves faibles et forts, des filles et des garçons, les élèves en situation de handicap, ...

Exemple *Branche : toutes les branches*
Matière : toutes les matières

a. La planification du travail de groupe

Lors de la planification, l'enseignant doit suivre les étapes suivantes :

- dès le début, l'enseignant doit se poser des questions sur le type de travail que les élèves effectueront ensemble ;
- il doit créer ou adapter les tâches que les groupes devront effectuer.

b. La composition des groupes

Il existe une grande variété de techniques de répartition que nous regroupons en 5 catégories, à savoir :

1. La répartition par le hasard :
Les membres du sous-groupe sont désignés par :
 - localisation en fonction de la place occupée ;
 - par tirage au sort ;
 - par choix d'un caractère explicite (en recherchant une homogénéité, ou une hétérogénéité).
2. La répartition par la désignation :
Les membres de chaque sous-groupe à constituer sont désignés soit à l'avance de la séance plénière oralement soit par écrit.
3. La répartition sur base du volontariat :
Les membres se regroupent en s'inscrivant sur une liste affichée ou par des votes sur des sujets proposés.

V.3.4 Les activités ludiques

a. Jeu de rôles

L'enseignant fait jouer une situation de vie par un ou plusieurs élèves, la scène servant ensuite de support à la discussion avec l'ensemble des élèves. Dans un jeu de rôles, on se met dans la peau de quelqu'un d'autre.

Exemple

Branche : Français (toutes les classes)

Sous-branche : L'expression orale dans la récitation : les élèves jouent le rôle de différents personnages dont il est question dans un texte donné

b. Le jeu de cartes

Ce jeu est basé sur un ensemble de cartes sur lesquelles sont inscrites ou représentées des situations en rapport avec le thème étudié. Ces situations peuvent être vraies ou fausses. Les élèves sont appelés à classer selon leurs options et à justifier leur prise de position.

Exemple

Branches : français/lecture, étude du milieu au degré élémentaire, sciences naturelles, éducation pour la santé et l'environnement, histoire, géographie...

Ecrire des lettres, des syllabes, des noms des pays, des noms des animaux... sur des cartes. Demander aux élèves de les classer selon les critères exigés par l'enseignant.

V.3.5 Le monitorat et l'aide mutuelle

• Le monitorat :

Cette technique consiste à choisir après l'enseignement collectif, des moniteurs parmi les élèves les plus doués. Ces élèves-moniteurs sont répartis dans les sous-groupes où ils expliquent la leçon à leurs condisciples moins doués sous la supervision de l'enseignant.

• L'aide mutuelle :

Cette technique s'apparente au monitorat à la seule différence que la technique s'applique à un très petit groupe d'un ou de deux élèves.

N.B. Il est à noter que toutes les disciplines ne se prêtent pas à cette technique sans une certaine prudence : le vocabulaire, la lecture, l'orthographe par exemple requièrent la maîtrise de la langue.

6. Les Auteurs des manuels scolaires

Ils élaborent des manuels conformes au programme en vue de leur agrément.

7. Les Chercheurs

Partant du programme scolaire, les chercheurs mènent des études théoriques ou appliquées dans les domaines psychopédagogiques ou de la didactique des disciplines, en rapport avec l'évolution scientifique et technologique.

Exemple 1 :

l'adéquation entre une matière du programme et l'âge mental des élèves d'un degré et d'un niveau donné de l'école primaire.

Exemple 2 :

les méthodes d'enseignement des langues congolaises au degré élémentaire au niveau de la 1^{ère} année primaire.

II.7 Relation entre programme scolaire, manuel de l'élève et guide pédagogique global

Les trois documents contiennent les mêmes éléments, à savoir : les contenus-matières, les indications méthodologiques et les moyens d'évaluation.

Le programme définit les contenus-matières développés dans les manuels, dans le Guide Pédagogique Global comme complément à tout manuel de l'élève.

Le programme et le Guide Pédagogique Global proposent des indications méthodologiques qui sont exploitées dans le manuel.

En ce qui concerne l'évaluation, le programme prévoit un contenu-matière et des indications méthodologiques. Le manuel scolaire, quant à lui, contient des exercices et des situations-problèmes. Enfin, le Guide Pédagogique Global décrit les moyens d'évaluation.

En conclusion, il y a relation entre programme scolaire, manuel de l'élève et Guide Pédagogique Global.

III. LE MANUEL DE L'ÉLÈVE

III.1 Définition

Le manuel de l'élève est un :

- *outil didactique*, ayant un format maniable et regroupant l'essentiel des connaissances relatives à un domaine donné du programme national (manuel de base).
- *support pédagogique* dans lequel l'enseignant peut puiser des informations à caractère scientifique, culturel ou technique pour étoffer sa leçon et rédiger un résumé avec la participation des élèves.

N.B. : le manuel de l'élève est conforme au programme scolaire, tandis qu'un manuel de référence est tout autre manuel qui contient des informations utiles à l'apprentissage.

III.2 Structure d'un manuel de l'élève

La structure d'un manuel de l'élève est donnée par sa table des matières. De façon générale, une bonne structure contient les éléments ci-après :

- un sommaire
- une préface
- un avant-propos
- une introduction
- des différents chapitres
- une conclusion
- des annexes (un glossaire, une brève biographie de l'auteur / des auteurs, une bibliographie).

III.3 Importance du manuel de l'élève

Le manuel de l'élève :

- favorise le travail individuel de l'élève, l'accompagne tout au long de son cursus scolaire ;
- sert de dépositaire des contenus d'enseignements conformes aux programmes ;

- b. **Le style transmissif** : l'enseignant s'occupe plus de la matière que de l'apprenant.
- c. **Le style incitatif** : l'enseignant s'occupe à la fois de la matière et de l'apprenant. Il est aussi appelé *style interactif*.
- d. **Le style associatif** : l'enseignant s'occupe plus de l'apprenant que de la matière.

V.3 Quelques techniques d'enseignement

V.3.1. La discussion guidée ou dirigée

L'enseignant énonce clairement l'objet de la discussion.
Les élèves discutent librement sous sa direction.

Exemple :

Branche : Sciences naturelles

Sujet : les différents milieux des animaux (4ème année Primaire)

V.3.2 Le brainstorming (remue-méninges ou tempête/assaut de cerveau ou recherche collective d'idées)

C'est une technique collective de recherche d'idées au cours de laquelle l'enseignant pose une question aux élèves et note toutes les réponses sans les censurer. Elles seront ensuite évaluées une à une. A la fin, une synthèse sera faite par l'enseignant et les élèves.

Exemple

Branche : toutes les branches, quand il s'agit de définir un mot.

Sujet : Vocabulaire : explication des mots nouveaux rencontrés dans le texte.

V.3.3. L'étude de cas

Une étude de cas est une situation réelle ou fictive qui permet aux élèves de prendre une décision concernant la façon de réagir sur les conséquences possibles de leurs actes.

L'enseignant présente la situation aux élèves, suivie d'une discussion pendant laquelle les élèves analysent les divers éléments qui sont entrés en interaction.

La fin d'une étude de cas peut être laissée en suspens et c'est aux élèves de décider de la conclusion ou de la meilleure issue à cette situation.

Exemple

Branche : Education pour la santé et l'environnement (5ème Primaire).

Sujet : Usage abusif des médicaments : présenter un cas à analyser avec les élèves.

- g. Les procédés de contrôle : ce sont des moyens de vérification du niveau réel d'acquisition des connaissances des élèves ;
- h. Le procédé de conservation : c'est un moyen pour pérenniser les connaissances acquises ; le but étant de rafraîchir, rappeler, entretenir et actualiser les connaissances.

V.2.4. Les modes d'enseignement

Un mode d'enseignement est une façon particulière de s'adresser aux apprenants.

- a. **Le mode individuel** : c'est celui dans lequel l'enseignant s'adresse à un seul élève.
- b. **Le mode simultané ou collectif** : c'est celui dans lequel l'enseignant s'adresse à toute la classe en même temps.
- c. **Le mode mutuel** : c'est celui dans lequel les élèves s'instruisent les uns les autres sous la direction de l'enseignant (monitorat).
- d. **Le mode mixte** : c'est la combinaison de 3 premiers modes au cours d'une leçon.

V.2.5. Les formes d'enseignement

Par formes d'enseignement, on entend les divers aspects que prend la leçon en raison des activités que mènent l'enseignant et l'élève.

- a. **La forme positive** : c'est celle où le maître expose la matière devant les élèves. Chaque élève écoute, s'efforce de comprendre et de retenir ce qu'il entend.
- b. **La forme interrogative** : c'est celle par laquelle le maître procède par des questions/réponses.
- c. **La forme pratique** : c'est celle où l'élève exécute le travail donné par l'enseignant tout en respectant la consigne.

V.2.6. Les styles d'enseignement

- C'est une manière spécifique d'être ou de se comporter (d'agir).
- Les styles d'enseignement sont des manières personnelles d'agir d'un enseignant au cours d'une séquence d'apprentissage, selon qu'il s'attache aux élèves ou à la matière.

Les styles d'enseignement sont au nombre de quatre :

- a. **Le style permissif** : l'enseignant s'occupe peu de l'apprenant et de la matière.

- constitue la ressource documentaire textuelle et iconographique (images, dessins, graphiques...) la plus accessible ;
- renferme le recueil d'exercices avec des fonctions diverses : sensibilisation, appréciation, intégration, évaluation... ;
- sert d'outil de référence privilégié.

III.4 Utilisateurs du manuel de l'élève

- a. L'élève utilise le manuel pendant les apprentissages sous la conduite de l'enseignant à l'école et à la maison pour les exercices.
- b. L'Enseignant se sert du manuel de l'élève pour préparer et animer ses leçons.
- c. Le Directeur, le Conseiller d'enseignement et l'Inspecteur se servent de manuels pour contrôler, encadrer et évaluer les activités des enseignants et des élèves.
- d. Les Parents se servent de manuels pour assurer le suivi de leurs enfants.
- e. Les Auteurs s'en inspirent pour concevoir et en élaborer d'autres.
- f. Les Chercheurs les analysent pour apprécier la validité de leur contenu et apporter des innovations.

III.5 Exploitation du manuel de l'élève

L'enseignant exploitera le manuel de l'élève en vue d'en découvrir les éléments essentiels ci-après :

- la structure
- la conformité du contenu du manuel au programme de la discipline concernée
- les textes introductifs où sont contenus les objectifs, les méthodes d'enseignement, le mode d'emploi, les avertissements à l'intention des utilisateurs, etc.
- les types d'exercices d'évaluation ;
- l'intégration des thèmes transversaux : genre et équité, VIH/SIDA, environnement et développement durable, culture de la paix ...
- la bibliographie.

III.6 Importance du Guide Pédagogique Global par rapport au manuel de l'élève

Situation

Les enseignants de l'école primaire « KULOBA » sont heureux de recevoir un lot de nouveaux manuels de Mathématiques et de l'Education Civique et Morale. Leur joie est éphémère. Il leur manque des guides de l'enseignant pour les exploiter. Que faire dans cette situation ? La solution se trouve dans le recours au Guide Pédagogique Global. Ce dernier facilite la tâche à l'enseignant en lui donnant les orientations et les indications méthodologiques pour l'exploitation optimale du manuel de l'élève. Pour les deux manuels cités ci-haut, l'enseignant se référera au point III.5 ci-dessus relatif à l'exploitation du manuel de l'élève.

III.7 Gestion des manuels scolaires

Le manuel scolaire est un outil d'enseignement dont l'importance n'est pas à démontrer sur le plan pédagogique. En outre, il a un coût. D'où l'obligation pour les utilisateurs (l'élève, l'enseignant, le directeur d'école) de bien le protéger, l'entretenir, le manipuler et bien le conserver.

Etude de cas

L'école primaire « EP 3 CHAMA CHAMA » vient de bénéficier, pour la toute première fois, d'un lot de manuels scolaires d'histoire, de géographie et de sciences, accompagnés du Guide Pédagogique Global.

La communauté scolaire se pose la question de savoir comment elle va les gérer. Le Guide Pédagogique Global instruit la communauté scolaire sur la manière de gérer ce patrimoine.

La gestion des manuels scolaires implique :

1. Une bonne manipulation qui consiste à :
 - placer le manuel devant soi de manière que la partie reliée soit à gauche et la partie ouvrante à droite ;
 - ouvrir entièrement la page de droite à gauche ;
 - éviter de plier le manuel ou ses pages ;
 - éviter de transporter le manuel sous les aisselles ou sur la tête, mais plutôt dans un sac approprié ou dans une farde (farde chemise, farde à rabat, etc.).

V.2.2.9 Les Méthodes Actives et Participatives (MAP)

Les méthodes actives et participatives fondent leurs pratiques sur les principes de base de la pédagogie active. Ces principes recommandent les aspects suivants :

- La prise de conscience du rôle central de l'élève au cours de son apprentissage et du rôle de facilitation de l'enseignant ;
- Le caractère interactif et coopératif de l'apprentissage (travail en équipe, travail individuel ou avec tuteur, etc.) ;
- La contextualisation de l'apprentissage dans la vie quotidienne de l'élève ;
- L'importance des productions en vue d'amener l'élève à mobiliser ses acquis/ressources ; ce qui implique le rôle de l'expérience concrète à travers la gestion des situations complexes au cours des périodes d'intégration des acquis ;
- Le développement des compétences (résoudre des situations-problèmes).

V.2.3. Les procédés d'enseignement

- Ce sont des techniques employées pour parvenir au résultat escompté.
- Un procédé d'enseignement est un moyen particulier qui facilite, éclaire et rend la méthode d'enseignement féconde. C'est donc un moyen mis à la disposition de l'enseignant pour l'aider à mieux enseigner.

Les procédés les plus utilisés sont :

- a. L'analyse : c'est la division d'un tout ou d'une difficulté en ses parties ; conséquence logique et naturelle de la vision globale des situations ;
- b. La synthèse : c'est la reconstitution d'un tout décomposé lors de l'analyse ;
- c. L'induction : un procédé qui consiste à tirer des lois ou des règles générales du fait de la répétition des phénomènes semblables, des exemples ou des cas particuliers ;
- d. La déduction c'est le procédé contraire à l'induction. Elle consiste en l'application des règles, des principes à des cas particuliers. Il sert à la vérification ;
- e. Un procédé d'acquisition : c'est un ensemble de moyens utilisés par l'enseignant pour l'assimilation de nouvelles connaissances aux élèves ;
- f. Les procédés d'application : ce sont des moyens d'exercer les élèves à allier la théorie à la pratique ; la finalité étant l'assimilation, la rétention, la mémorisation et l'automatisation des connaissances acquises ;

V.2.2.5 La méthode interrogative

Elle consiste à poser des questions aux élèves en vue de les amener à réfléchir pour donner des réponses (Maïeutique, socratique, questionnement...).

Exemple

Branche : Géographie

Sujet : les pays limitrophes de la RDC

« Quels sont les pays limitrophes de la RDC ? »

V.2.2.6 La méthode intuitive

Elle consiste à recourir au matériel didactique pour faciliter l'acquisition des matières.

Exemple

Branche : Physique

Sujet : le changement des états de la matière

Matériel didactique : la glace, l'eau, la vapeur

V.2.2.7 La méthode de centres d'intérêts

Il s'agit de dispenser plusieurs leçons en partant d'un thème central, appelé "centre d'intérêt".

Exemple : à partir des mangues que les enfants aiment, « Centre d'intérêt », organiser l'enseignement de :

- mathématique : comptage (avec mangues comme matériel didactique)
- éducation pour la santé et l'environnement : laver les mangues et les mains avant de les manger, et laver les mains après les avoir mangées.
- botanique : parties d'une mangue
- français/vocabulaire : mangue, manguier, arbre, feuilles, fruit, etc.

V.2.2.8 La méthode globale

Cette méthode consiste à partir d'un tout (global) pour enseigner les parties.

Exemple : en français : partir d'une phrase pour étudier les mots, les syllabes, les lettres, les sons.

2. Une protection et un entretien régulier qui impliquent de :

- couvrir les manuels ;
- les mettre à l'abri de ses ennemis (fourmis, souris, termites, cafards, chauves-souris, humidité, margouillats, chaleur, poussière, ...) ;
- les garder dans un endroit approprié (sec, aéré, propre, sécurisé...) ;
- ne pas mettre des objets dans le manuel ;
- ne pas arracher les pages ;
- ne pas écrire dans le manuel ;
- ne pas avoir les mains sales lors de l'utilisation ;
- ne pas corner les pages, mais redresser celles cornées ;
- fixer les pages détachées au moyen de colle, d'agrafes, ... ;
- coller les pages déchirées au moyen de scotch transparent ;
- ne pas vendre.

3. Une conservation consistant à garder les manuels scolaires dans des abris appropriés : armoires, malles, caisses, etc.

4. Une gestion efficace des manuels des élèves consistant à :

- inventorier les manuels scolaires, les sceller et les numéroter ;
- contrôler régulièrement les inventaires ;
- évaluer les besoins réels par rapport aux effectifs des élèves ;
- renouveler régulièrement le stock après un certain nombre d'années ;
- instituer un comité scolaire de gestion des manuels scolaires conformément à l'Arrêté Ministériel n° MINEPSP/CABMIN/001/0379/2010 du 20/08/2010 ;
- afficher un règlement intérieur d'utilisation des manuels scolaires ;
- mettre à jour la fiche de mouvements (entrées et sorties de manuels scolaires) ;
- consulter régulièrement le guide de gestion des manuels scolaires ;
- instaurer différentes fiches pour la gestion des manuels : fiche d'évaluation des besoins, fiche d'inventaire, fiche de retrait des manuels scolaires, fiche d'engagement des parents, fiche de contrôle, fiche de gestion de stock, fiche de prêt.

IV. LE MATERIEL DIDACTIQUE

IV.1 Définition

Etude de cas

Pour une leçon d'étude du milieu en 2^{ème} année primaire, le premier enseignant fait observer le manguier dans la nature ; le deuxième amène une jeune plante de manguier dans la classe, tandis que le troisième dessine un manguier.

Partant de ces trois situations, comment peut-on définir le matériel didactique ? A quelle catégorie appartient chacune de ces situations ? Peut-on établir une échelle préférentielle d'utilisation du matériel didactique évoqué dans cette étude de cas ?

IV.2 Définition du matériel didactique

Le matériel didactique est tout objet de n'importe quelle nature et qui intervient dans le processus d'enseignement /apprentissage pour concrétiser ou visualiser un concept ou une notion donnée.

Exemple : en situation de classe, un ballon, une houe, une bêche, une machette, un crayon, une gomme, une feuille, du sable, etc.

Il ne faut surtout pas confondre matériel didactique et support pédagogique. Un support pédagogique étant un moyen permanent d'enseignement, peut devenir matériel didactique lorsqu'il est utilisé pour concrétiser un concept ou une notion.

Exemple : le tableau à craie qui est un support pédagogique, peut devenir un matériel didactique lorsqu'il s'agit de l'étude des mesures de longueur, de couleur, de formes géométriques.

IV.3 Importance du matériel didactique

Le Matériel Didactique est un élément essentiel et indispensable dans le processus d'enseignement/ apprentissage en ce qu'il constitue le véhicule sur lequel l'enseignant s'appuie dans sa démarche méthodologique pour réaliser l'enseignement, évaluer les acquis des élèves, fixer les connaissances, former les habiletés, les habitudes et les aptitudes. L'élève pense au moyen d'images et comprend mieux au moyen d'exemples et de comparaison.

Le matériel didactique a l'avantage de :

- multiplier les sources d'idées ;

V.2.2.2 Résolution des problèmes

Cette méthode permet de trouver la solution à un problème suivant un raisonnement en 6 étapes :

- définir le problème, le cerner, pour l'élucider ;
- Identifier les causes et les conséquences d'un problème ;
- recenser toutes les solutions possibles au problème posé ;
- tester les solutions proposées ;
- retenir les solutions les plus plausibles ;
- évaluer les résultats et si possible procéder à la remédiation.

Exemple : L'absentéisme ou les retards à l'école

V.2.2.3 Méthode transductive*

Partir de la connaissance acquise d'un fait particulier pour la compréhension d'un autre fait particulier. Ce type d'enseignement est employé lorsque les élèves sont mis en présence d'êtres, d'événements, de phénomènes qu'ils vont observer, exprimer et interpréter.

Exemple

Branche : Géographie

Expliquer le phénomène climatique à partir d'une inondation

V.2.2.4 Méthode inducto-déductive

Partir des constatations faites sur les individus, faits, objets, groupe, etc. : c'est la phase inductive.

Appliquer la règle induite à d'autres cas afin de vérifier la compréhension de la règle pour l'enseignant et la validité de cette règle pour les élèves : c'est la phase déductive. Le rôle de l'enseignant dans cette méthode est de diriger les observations et les analyses des élèves.

Exemple :

Branche : Français/grammaire

*Sujet : le pluriel des noms en **al***

Cheval – chevaux

Animal – animaux

***al** change en **aux** au pluriel*

- d. **Adaptation** : L'enseignement doit correspondre aux capacités mentales et physiques des élèves et aux réalités socio-culturelles du milieu.
- e. **Globalisation** : L'élève voit un tout avant de prendre en compte les détails.
- f. **Coordination** : L'enseignement ne peut constituer une mosaïque des connaissances détachées. Les connaissances doivent être structurées.
- g. **Actualité** : L'enseignant doit pouvoir exploiter toute opportunité du moment.
- h. **Individualisation** : Les élèves diffèrent selon leurs goûts, leurs capacités, leurs besoins, leurs rythmes de travail, leurs niveaux de compréhension...
- i. **Contact social** : L'objet du contact social consiste en l'entretien des relations interpersonnelles de qualité : Enseignant-Elève, Elève-Enseignant et Elève-Elève.

V.2.2. Les méthodes d'enseignement

- Ensemble des démarches raisonnées suivies pour parvenir à un but.
- Règles, principes sur lesquels repose l'enseignement.

Une méthode d'enseignement est l'ensemble des moyens employés pour faire acquérir des connaissances aux élèves. C'est l'ensemble des principes sur lesquels repose l'enseignement.

Une méthode englobe une pluralité de procédés. On peut inventorier plusieurs méthodes dont les plus courantes sont les méthodes actives et participatives.

V.2.2.1 Clarification des valeurs

Par des questions /réponses, en quatre étapes, l'enseignant aide l'élève à découvrir une valeur, l'apprécier, l'intérioriser, l'adopter et la promouvoir.

- a. la compréhension de la valeur ;
- b. la mise en relation avec les éléments de la qualité de vie ;
- c. l'appréciation ou valorisation par des arguments qui confirment ou infirment la relation établie ;
- d. la prise de décision en faveur de la valeur identifiée.

Exemple : Education pour la santé et l'environnement : cas de l'abstinence sexuelle comme méthode de prévention du VIH/SIDA.

- soutenir l'attention des élèves grâce à l'intérêt qu'il suscite ;
- tenir en éveil les sens de l'élève ;
- éviter le verbalisme ;
- favoriser le développement de l'élève en lui assurant la connaissance de son milieu immédiat ;
- faciliter la compréhension de la leçon ou de la matière à enseigner ;
- rendre la leçon vivante et attrayante ;
- permettre à l'élève d'observer, de toucher, de manipuler, ... ;
- motiver l'élève à la recherche de la nouvelle matière.

IV.4 Fabrication du matériel didactique

Quand le matériel didactique manque, l'enseignant est obligé d'en fabriquer seul ou avec le concours des élèves en se servant de ressources locales selon la procédure suivante :

IV.4.1 Conception du matériel didactique

Concevoir un matériel didactique consiste à inventer, à se représenter par la pensée, à comprendre et avoir une idée de ce qu'on va produire ou réaliser.

IV.4.2 Recherche et accumulation des matériaux

Cette étape consiste à collecter et stocker divers objets devant servir à la fabrication du matériel didactique.

IV.4.3 Techniques de fabrication du matériel didactique

Il existe plusieurs techniques de fabrication du matériel didactique. En voici quelques-unes :

a. Technique de calquage

Le calquage* est une technique qui consiste à reproduire ou à copier fidèlement un modèle (sans le modifier), les traits d'un modèle sur une surface sur laquelle il est appliqué. Le calquage peut se faire au moyen du papier transparent (papier calque), du carbone, de la vitre ou de la table lumineuse. Le calquage à la vitre se fait soit sur une table lumineuse soit sur une table placée à l'endroit éclairé.

Matériels :

Papier calque, crayon, carbone, image à reproduire, grand papier (bristol), contre plaquée, table, attache tout, punaises, ...

Procédure :

- la surface sur laquelle on place l'image à reproduire est une grande vitre claire et non fumée ;

- placer le motif sur la vitre ;
- superposer le papier sur lequel on va dessiner ;
- bien fixer avec du papier collant ;
- laisser voir l'image puis reproduire le dessin avec le crayon.

b. Technique de pochoir*

Le pochoir est le vide obtenu dans un carton en enlevant le motif (positif), le dessin ou le motif dessiné.

Matériels :

Papier fort pour le pochoir, crayon pour procéder aux tracés (dessin), lame de rasoir et cutter pour couper, tampon, papier, peinture, contre-plaqué ou tissu pour recevoir l'impression ...

Procédure :

Prendre un papier fort ; dessiner le motif ou la figure ; laisser suffisamment de marge pour faciliter l'utilisation, découper la forme à l'aide d'une lame de rasoir ou d'un cutter afin d'obtenir le pochoir qui va servir à l'impression. Poser le pochoir sur le papier ou autre surface, le maintenir fortement avec deux ou trois doigts puis mettre de la peinture à l'intérieur de la forme en tamponnant.

c. Technique de gabarit

Le gabarit* est le motif, le patron retiré du pochoir. C'est le positif.

Matériels

Crayon, contre-plaqué, scie à découper, papier fort, carton, cutter, lame de rasoir, paire de ciseaux, ...

Procédure

Elle consiste à reproduire une image ou un dessin à partir d'un « patron » (modèle)

- Disposer le papier, contre-plaqué ou autre surface ;
- Placer le gabarit au-dessus du papier avec un crayon et suivre les contours ;
- Donner les détails de son dessin.

d. Technique de main levée

Il s'agit de réaliser le dessin à main libre. L'enseignant, s'appuyant sur son imagination créatrice, fait son dessin à main libre.

V. STRATEGIES D'ENSEIGNEMENT

V.1 Définitions

- C'est l'art de combiner et de coordonner les actions en vue d'atteindre un objectif.
- C'est la combinaison des actions de l'enseignant et des élèves en exploitant les méthodes, les procédés, les formes, les modes et les styles d'enseignement, ce qui permet d'atteindre les objectifs opérationnels définis.

V.2 Eléments d'une stratégie

Les stratégies d'enseignement sont composées de principes, méthodes, procédés, modes, formes et styles.

V.2.1 Les principes d'enseignement

Principes : Règles d'action ou de conduite basées sur des valeurs théoriques.

Les principes de l'enseignement sont :

- L'intuition
- L'activité
- L'intérêt ou la motivation
- L'adaptation
- La globalisation
- La coordination
- L'actualité
- L'individualisation
- Le contact social

- Intuition :** Rien n'entre dans l'intelligence qui ne passe par les sens (Saint Thomas d'Aquin). L'enseignement doit être intuitif, concret. L'élève doit voir, entendre, toucher, goûter et sentir. Sans support intuitif, c'est du verbalisme.
- Activité :** Ce que l'élève fait et découvre par lui-même est mieux compris. L'enseignement doit être actif. L'élève agit : observe, réfléchit, manipule, expérimente, parle ... Tout acte coûte un effort.
- Intérêt ou motivation :** L'élève ne fait rien sans intérêt. L'enseignement doit plaire aux apprenants, les attirer, les captiver, répondre à leurs besoins.

B. Conservation du matériel didactique

L'importance d'une bonne conservation du matériel didactique consiste en : (i) la protection pour les usages ultérieurs ; et (ii) la compression des dépenses. La bonne conservation du matériel didactique a aussi des avantages en termes de gain des énergies et du temps.

Les quelques moyens de conservation du matériel didactique sont les suivants :

- *Alcoolisation** ou *formolisation* : consiste, soit à garder l'animal (lézard, serpent...) dans un bocal fermé contenant de l'alcool dénaturé, soit à injecter l'alcool dans tout le corps de l'animal et le laisser à l'air libre ;
- *Désoxygénation** : consiste à enfermer un animal vivant dans un bocal hermétiquement fermé ;
- *Empaillage** : consiste à vider l'animal de toute sa chair ; la remplacer par la paille, la sciure de bois, le coton, les chiffons et le recoudre afin de lui redonner sa forme originale ;
- Plastification des planches en papier ;
- *Vernissage** : consiste à enduire (étendre) le matériel didactique d'une couche de vernis.

C.B. 2. Dans une situation de classe et en rapport avec le processus de l'enseignement/apprentissage, l'enseignant sera capable d'animer de manière active et participative les leçons en exploitant le matériel didactique, les manuels scolaires et le Guide Pédagogique Global.

IV.4.4 Qualités d'un bon matériel didactique

Un bon matériel didactique doit être :

- grand : visible de loin ;
- clair : se perçoit avec netteté ;
- intéressant : suscite un intérêt et un attrait ;
- plaisant : agréable aux sens ;
- solide et résistant : ne se brise ou ne se déforme pas facilement ;
- durable : vit longtemps ;
- simple : sans beaucoup de détails ni fantaisies ;
- excitateur, stimulant : éveille la curiosité ;
- éloquent : parle de lui-même ;
- maniable : facile à manier.

IV.4.5 Catégories et types de matériel didactique

Il y a trois catégories de matériel didactique :

- **Matériel didactique naturel** : qui se trouve dans son milieu naturel
Exemples : Les animaux sauvages en forêt, les plantes dans un jardin, les maisons...
- **Matériel didactique semi naturel** : matériel didactique naturel déplacé de son milieu habituel et acclimaté.
Exemples : Plante, aquarium*, terrarium, vivarium*, coin vivant, ...
- **Matériel didactique fabriqué** : matériel didactique produit.
Exemples : Cartes géographiques, planches didactiques, photo, illustrations, boulier compteur, maquette, dessin...

Il existe deux types de matériel didactique :

- **Matériel didactique concret** : se trouve dans les catégories de matériel didactique naturel et semi-naturel.
- **Matériel didactique semi-concret** : se trouve dans la catégorie de matériel didactique fabriqué.

MATERIEL DIDACTIQUE	CATEGORIES DU MATERIEL DIDACTIQUE	TYPE DE MATERIEL DIDACTIQUE
	Naturel	Matériel didactique Concret
	Semi - Naturel	
Fabriqué	Matériel didactique Semi - concret	

IV.4.6 Ressources exploitables

- Ressources animales : mouton, poule, canard, poisson, insecte...
- Ressources forestières : bois, planche, plante, ...
- Ressources agricoles : riz, maïs, coton, ananas, ...
- Ressources du sol : sable, argile, caillou, ...
- Ressources imprimées : livre, journal, bande dessinée, ...
- Ressources institutionnelles : jardin zoologique, jardin botanique, laboratoire, usine, ...
- Ressources audio-visuelles : films ; diapositives ; CD ; DVD ; ...

IV.4.7 Exploitation du matériel didactique

L'exploitation du matériel didactique se fait aussi bien par l'enseignant que par l'élève. Elle consiste en l'observation, la manipulation et l'expérimentation pour appuyer, illustrer et concrétiser l'aspect théorique de la leçon.

Exemple : En botanique, le processus de la germination observé sur une planche didactique représentant toutes les étapes et expérimenté dans un bocal apprêté à cet effet.

IV.4.8 Utilisation du matériel didactique

L'utilisation du matériel didactique par les enseignants et les élèves dépend de la nature de la leçon et de ses objectifs.

Exemples :

- Le mètre canne pour le mesurage des distances (longueur, largeur et hauteur) ;

- Le bac à sable et les cartes pour la géographie et l'histoire, les planches didactiques pour les sciences... ;
- Les masses marquées, les capacités, les formes et les corps géométriques pour les mathématiques ;
- L'abaque*, le boulier compteur, les capsules sont utilisées différemment, dans la numération et les opérations ;
- Le tam-tam utilisé en histoire pour illustrer les moyens de communication et en chant/musique comme instrument pour accompagner le chant et rythmer les pas de danse.

N.B. Avant la leçon, au plus tard la veille, l'enseignant devra apprêter le matériel didactique.

L'échelle de valeur préférentielle dans l'utilisation du matériel didactique

Dans le choix du matériel didactique à utiliser, l'enseignant respectera l'échelle de valeur préférentielle ci-dessous :

- 1°. Le matériel didactique réel ou concret
- 2°. Le matériel didactique proche de la réalité
- 3°. Les films sonores
- 4°. Les films fixes (diapositives)
- 5°. Les photos
- 6°. Les schémas de sciences
- 7°. Les illustrations, les dessins et les croquis

IV.4.9 Gestion et conservation du matériel didactique

A. Gestion du matériel didactique

Pour une meilleure organisation et gestion du matériel didactique, il est nécessaire d'avoir :

- a. une fiche de gestion du matériel didactique ;
- b. une fiche de mouvements ;
- c. un coin de la classe où l'on conserve le matériel didactique.